

Préservation d'ovules

La préservation d'ovules (cryoconservation ovocytaire) est une technique médicale permettant de congeler les ovules d'une femme pour une utilisation future.

Elle implique une stimulation ovarienne (injections d'hormones) de plusieurs jours, suivie d'un prélèvement d'ovules sous échographie. Les ovules sont ensuite congelés pour une conservation à long terme, permettant de reporter la maternité à un meilleur moment.

Les frais du processus sont généralement couverts par l'assurance maladie pour des raisons médicales (par exemple : avant de débuter de la chimiothérapie). La clinique de fertilité vous donnera des informations supplémentaires (processus, entreposage...).

Sachant que la fertilité naturelle commence à diminuer dans la trentaine et que cette diminution s'accélère après l'âge de 35 ans, la préservation d'ovules est réalisée idéalement avant 35-38 ans pour avoir une meilleure qualité et quantité d'ovules. Il n'y a aucun doute que l'âge auquel une femme congèle ses ovules ainsi que le nombre d'ovules qu'elle réussit à congeler ont un impact sur la probabilité de ces ovules à amener une optimisation de sa fertilité future.

Une première consultation avec une équipe de fertilité est nécessaire pour personnaliser les informations, s'assurer que les critères de préservation d'ovules soient respectés, évaluer les avantages et inconvénients, répondre aux questions, passer certains examens et prélèvements ainsi que vous accompagner dans la prise de décision.